

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 27 SEPTEMBRE 2017

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (10) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, M. BERTHIER, Mme GINDRE, M. JORROT, Mme LECOMTE, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme GAUTHIÉ (représentée par Mme AKPINAR-ISTIQUAM), Mme HERVIEU (représentée par M. BERTHIER), M. JASPART (représenté par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membres excusés (2) : Mme AVENA, M. BOURGUIGNAT.

Date de convocation : 21 septembre 2017

Délibération n° : 46-2017

**Objet : Aides facultatives - Secteur social général et gérontologique
Compte rendu des mois de mai, juin, juillet et août 2017**

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution des Aides (CHAA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

↳ Les montants des secours attribués par le service social général s'élèvent à :

- 19 418,81 € pour le mois de mai 2017,
- 15 047,29 € pour le mois de juin 2017,
- 12 134,55 € pour le mois de juillet 2017,
- 17 530,16 € pour le mois d'août 2017.

↳ Les montants des secours attribués par le service social gérontologique s'élèvent à :

- 15 662,70 € pour le mois de mai 2017,
- 15 866,76 € pour le mois de juin 2017,
- 15 856,78 € pour le mois de juillet 2017,
- 14 930,46 € pour le mois d'août 2017.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

Préfecture de la Région
Bourgogne-Franche-Comté
Préfecture de la Côte-d'Or

Déposé le : 6 OCT. 2017
Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,



Nathalie KELLE

Nathalie KELLE



PUBLIÉ LE 28 SEP. 2017